

RÈGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Trophée FIA pour Rallies de Régularité Historiques («le Trophée») est réservé aux Pilotes et Copilotes.

Les «Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats FIA, Challenges, Trophées et Coupes de la FIA» doivent être respectées, sauf indication contraire ci-après, ainsi que les prescriptions de l'Annexe K au Code Sportif International de la FIA.

Le Règlement Particulier de la Compétition sera conforme au modèle standard établi par la FIA.

La vitesse moyenne de tout «test» sera au maximum de 50 km/h.

2. VOITURES ADMISES

Voitures des Périodes B, C, D, E, F, G, H, I, J1 et J2 sans division de classe.

3. CALENDRIER

3.1 Le Trophée se déroule en une seule Compétition.

4. CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPÉTITION

4.1 Aucun nombre minimum de partants n'est requis. L'heure de départ de la première voiture et l'heure à laquelle la première voiture franchit la ligne d'arrivée devront être espacées de plus de 48 heures. Longueur minimale du parcours : 600 km. Les tests de régularité doivent au minimum être de 40% du parcours du rallye.

Toutes les voitures doivent être équipées d'un système de suivi («tracking system») pour la sécurité fourni par l'organisateur. L'installation sera contrôlée lors des vérifications techniques. L'organisateur donnera des instructions concernant la distribution, la restitution et l'installation de ce système. Toute interférence avec le ou les système(s) pendant le rallye doit faire l'objet d'un rapport aux commissaires sportifs.

5. EQUIPAGES ADMISSIBLES

5.1 Tout équipage est composé du premier Pilote et d'un Copilote, comme spécifié sur le formulaire d'engagement.

5.2 Le premier Pilote doit être en possession d'un permis de conduire. Pour être autorisé à conduire la voiture pendant la Compétition, le Copilote doit être en possession d'un permis de conduire.

5.3 Le Copilote doit être âgé au minimum de 16 ans au moment du départ du rallye.

5.4 Les Pilotes doivent soit être en possession d'une quelconque Licence de Pilote délivrée par une ASN affiliée à la FIA, valable pour l'année en cours et la Compétition en question ; soit obtenir de l'organisateur un «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité». Ces «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité» seront délivrés pendant les vérifications administratives de la Compétition et feront l'objet du paiement d'un droit, comme spécifié dans l'Article 8 (Droits d'engagement); leur usage et validité sont limités à cette seule Compétition.

5.5 Déclarations et engagements des Pilotes

Les Pilotes et Copilotes doivent signer le formulaire «Déclarations et Engagements des Pilotes» qui se trouve en annexe du formulaire d'inscription au rallye.

1. GENERAL PROVISIONS

The FIA Trophy for Historic Regularity Rallies («the Trophy») is reserved for Drivers and Co-drivers

The «General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Challenges, Trophies and Cups» will be observed unless otherwise stated hereafter, as well as the prescriptions of Appendix K to the FIA International Sporting Code.

The Supplementary Regulations of the Competition will follow the standard model established by the FIA.

The average speed of any «tests» shall have a maximum of 50kph.

2. ELIGIBLE CARS

Cars from Periods B, C, D, E, F, G, H, I, J1 and J2 with no class divisions.

3. CALENDAR

3.1 The Trophy will be run over a single Competition.

4. CHARACTERISTICS OF THE COMPETITION

4.1 No minimum number of starters is required. The starting time of the first car and the time when the first car crosses the finish line must be more than 48 hours. Minimum length of the course: 600km. Regularity tests must be at least 40% of the routes.

All cars must be fitted with a safety tracking system provided by the organiser. The installation will be checked at scrutineering. Instructions regarding collection, return and fitment will be issued by the organiser. Any interference with the system(s) during the rally will result in the Competitor being reported to the stewards.

5. ELIGIBLE CREWS

5.1 A crew is made up of the first Driver plus one Co-driver as specified on the entry form.

5.2 The first Driver must hold a valid driving licence. Crew members may only drive the car if they are in possession of a valid driving licence.

5.3 The Co-driver must be at minimum 16 years old at the start of the rally.

5.4 Drivers must either hold any kind of Driver's Licence issued by a FIA affiliated ASN and valid for the current year and the Competition; or obtain a «Regularity Rally Driving Permit» from the organiser. These «Regularity Rally Driving Permits» are issued during the administrative checking of the Competition, upon payment of a fee as specified under Article 8 (Entry fees); their use and validity are limited to that sole Competition.

5.5 Driver's declarations and undertakings.

Drivers and Co-drivers must sign the Driver's declarations and undertakings form as attached in Appendix of the entry form of the rally.

REGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

6. CLASSEMENTS

6.1 L'équipage gagnant sera celui qui aura accumulé le moins de points de pénalité, à savoir les pénalités combinées encourues lors des régularités (le handicap correspondant étant dans chaque cas appliqué) et lors des contrôles horaires et des contrôles de passage. Suite à la publication des résultats provisoires, il y aura un délai de 30 minutes pour les réclamations (à formuler par écrit avec une caution de 300 €), après quoi les résultats seront déclarés finaux.

Rattrapage - Des dispositions seront prises pour que si, lors d'une étape, un équipage saute pour des motifs techniques un contrôle horaire ou un contrôle de passage (qui peut être secret), il puisse être admis à nouveau lors de l'étape suivante (jour).

La pénalité à appliquer sera précisée dans le Règlement Particulier et les voitures concernées pourront faire l'objet de vérifications techniques supplémentaires.

Pour être classée, la voiture doit se présenter au contrôle final.

6.2 «Contrôle joker secret»
Pour chaque étape (dont le nombre, entre un (1) et trois (3), sera spécifié), le contrôle secret le moins bon sera retiré du classement pour chaque équipage.

6.3 Le Pilote et le Copilote classés premiers au terme de la Finale seront déclarés Vainqueurs du Trophée.

7. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Un Passeport Technique Historique de la FIA, un Laissez-Passer pour Voiture de Régularité Historique de la FIA, une Fiche d'Identité ASN ou une Fiche d'Identité de la FIVA en cours de validité doit être disponible au plus tard lors des vérifications techniques.

La période des voitures sera contrôlée avant le début de la Compétition et devra être clairement indiquée dans tous les résultats.

8. ENGAGEMENTS

Toute personne souhaitant participer au Trophée doit envoyer le formulaire d'engagement dûment rempli au Secrétariat de la Compétition du Trophée, comme indiqué dans le règlement particulier.

L'organisateur doit avoir reçu le formulaire au plus tard 10 jours ou plus tard 24 jours avant la date des vérifications administratives pour les équipages voulant faire valoir leur critère de priorité.

Le Copilote ou la voiture pourront être remplacés jusqu'au moment des vérifications administratives, avec l'accord des organisateurs et à la condition que le nouveau Copilote satisfasse aux conditions d'éligibilité de l'Article 5.

6. CLASSIFICATIONS

6.1 The winning crew will be the one that accrues the fewest penalty points, being the combined number of penalties incurred during regularities (applying the relevant handicap in each case) and at Time Controls and Passage Controls. After publication of the provisional results there will be a period of 30 minutes for protests (to be given in writing with a deposit of €300) after which time the results will be declared final.

Catching-up - Provision shall be made for a crew who, for technical reasons, has missed during a leg a time control or a passage control (which can be secret), to be re-admitted to the following leg (day).

The Supplementary Regulations shall specify the penalty to be applied, and such cars may be subject to further scrutineering.

In order to be classified, the car must report to the final control.

6.2 «Secret control joker»
For every leg (specify the number between one (1) and three (3)), the worst secret control scored by each crew will be discounted for the classification.

6.3 The first classified Driver and the Co-driver at the end of the Final will be declared Winners of the Trophy.

7. SCRUTINEERING

An FIA Historic Technical Passport, an FIA Historic Regularity Car Pass, an Identity Card issued by an ASN or a FIVA Identity Card currently valid must be available at the latest during scrutineering.

The period of the cars will be checked before the start of the Competition and must be clearly stated in all classifications.

8. ENTRIES

Anybody wishing to take part in the Trophy must send the entry form duly completed to the Secretariat of the Competition counting towards the Trophy, as indicated in the supplementary regulations.

The organiser must receive this entry form at the latest 10 days or at the latest 24 days prior to the date of administrative checking for the crews wishing to assert their priority criteria.

The replacement of the Co-driver or of the car may only be made before the beginning of the administrative checking and must be approved by the Organising Committee and under the condition that the new Co-driver satisfies the eligibility conditions as stipulated in Article 5.